



CHARTRE DES VALEURS

Convaincus que le collectif, le partage et la diversité sont les premières sources de richesse, de capacité d’agir et de transformation, les acteurs, partenaires, usagers et salariés du tiers lieu déclarent partager une volonté commune :

- d’œuvrer pour la transition écologique, de promouvoir un développement local, écoresponsable et soutenable ,
- d’encourager l’innovation porteuse de transformation vers une société plus solidaire et inclusive,
- de placer l’humain au cœur du projet dans un souci d’égalité et de respect des droits de chacun,
- d’encourager l’égalité femme – homme dans leur fonctionnement interne et leurs activités
- d’agir envers tous avec bienveillance, écoute, respect et de contribuer à l’hospitalité et à la convivialité du lieu,
- de privilégier le « faire ensemble », la coopération et le partenariat comme leviers de développement de leurs projets et leurs activités,
- de favoriser la créativité et l’expérimentation, d’encourager les initiatives et la prise de risque en reconnaissant le droit à l’erreur,
- de mobiliser des pratiques collaboratives et participatives,
- de s’inscrire dans une totale indépendance par rapport aux organisations politiques et religieuses,

et s’engagent à agir individuellement et collectivement dans ce sens.